

# INSTITUT DE RECHERCHE EN DROITS HUMAINS (IRDH)

1044, avenue Kambove, Lubumbashi – Email : info@tcct.co.za – Téléphone 00243 85 110 34 09 – 00243 85 819 59 96

www.irdh.co.za ; info@irdh.co.za; @irdh\_officiel; @tshiswaka5

*Bulletin électronique numéro 065 du 27 mai 2017 / Information et éducation aux droits humains*

*Editeur responsable : Maître Tshiswaka Masoka Hubert*

## ***IRDH ET BCNUDH ONT FORME LES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME DE SAKANIA, MOKAMBO ET KASUMBALESA A USER DES MEDIAS SOCIAUX POUR DOCUMENTER LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS***

Du 23 au 25 Juin 2017, l'IRDH a partagé son expertise sur **l'usage des medias sociaux pour documenter des cas de violations des droits humains**, aux défenseurs de Sakania, Mokambo et Kasumbalesa, réunis à Sakania par le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits Humains (BCNUDH).

L'atelier portant sur « **les droits de l'Homme et la protection des victimes, témoins et défenseurs des droits de l'Homme** », avait pour objectif de renforcer les connaissances et la capacité de (i) documenter (monitoring), (ii) faire le plaidoyer et (iii) rédiger des rapports sur des cas de violations des droits de l'Homme, en vue des meilleurs résultats sur les actions en direction des autorités compétentes.

Le recyclage organisé par le BCNUDH permet de jouer un rôle indispensable dans la lutte contre les abus desdits droits, non seulement par la dénonciation, mais aussi par la sensibilisation de la population sur exercice et la jouissance de leurs droits fondamentaux. L'Etat congolais, premier responsable de la protection et la promotion des droits de l'Homme, a ratifié plusieurs instruments internationaux et régionaux. Il a entrepris des reformes législatives importantes, afin d'adapter ses lois auxdits instruments internationaux. Il s'avère donc important d'améliorer les méthodes et stratégies des acteurs qui cherchent une réponse holistique à la problématique de violation desdits droits.

La participation de l'IRDH a rappelé les avantages et les défis à l'usage de medias sociaux. D'abord, ceux-ci facilitent l'accès aux autorités, à tous les niveaux. Ensuite, ils permettent de récolter des informations de premières mains qu'ils peuvent diffuser à grande échelle au niveau national et international. En plus, ils permettent de bénéficier de la solidarité d'autres défenseurs des droits humains et journalistes, en cas de problème.

Les défis des medias sociaux commencent par la difficulté d'accéder aux matériels électroniques qui coûtent chers, autant que l'accès à l'Internet est difficile à cause des prix très élevés des abonnements. Par conséquent, l'accès aux réseaux sociaux devient problématique. Si les medias sociaux ont joué un grand rôle dans la transformation de certaines sociétés, comme les pays arabes, en RDC, l'Internet est encore réservé à la Diaspora et quelques individus des grandes villes.

L'autre inconvénient majeur des réseaux sociaux créés dans les medias sociaux de la RDC, c'est le taux élevé des fausses informations et la diffusion d'injures publiques. Les formateurs de l'IRDH préviennent que les medias sociaux ne peuvent aider à transformer la nation congolaise que s'ils sont utilisés de manière responsable, sans qu'ils ne deviennent des vecteurs des faux bruits et d'atteintes aux droits des tiers.

Les formateurs de l'IRDH ne peuvent rater une telle opportunité pour réitérer leurs remerciements au National Endowment for Democracy (NED) qui avait soutenu, en 2016, le premier programme de recherche et formation du Projet des Medias Sociaux et Droits Humains qui a permis de découvrir bien de choses, développer des stratégies de diffusion et partage de ses expériences avec d'autres organisations de promotion et défense des droits humains.